



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dijon, le 13 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

(2 pages)

FRANCE RELANCE : HUIT ABATTOIRS DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ SOUTENUS POUR UN MONTANT DE PRÈS DE 3 M D'EUROS

Le renforcement de la souveraineté alimentaire passe notamment par la modernisation de l'ensemble des outils de production, parmi lesquels les abattoirs qui constituent un maillon essentiel pour les filières animales.

Le plan de relance prévoit ainsi de consacrer 130 M d'euros au niveau national pour accompagner ces entreprises d'abattage-découpe, avec pour objectifs de renforcer leur compétitivité, d'être exemplaire en matière d'hygiène alimentaire et de protection animale, de renforcer la sécurité des salariés, et de se développer à l'export.

Une première vague de sélection, concernant les projets déposés avant le 17 février 2021, a conduit à retenir les huit dossiers déposés, pour un montant d'aide de près de 3 M d'euros, et de plus de 7 M d'euros d'investissements (voir annexe). Ces huit abattoirs couvrent les départements de la Côte d'Or, du Doubs, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire, et de l'Yonne. Sept de ces projets concernent des abattoirs en place, certains étant des abattoirs de faible tonnage (autour de 1000 t /an). Un projet porte sur un nouvel abattoir mobile, « Le Bœuf Ethique », qui s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation mise en place à la suite de la loi EGAlim de 2018. Ce projet innovant est une première en France, et sera suivi avec intérêt par les services de l'Etat.

Les crédits de France relance permettront, pour tous les abattoirs lauréats, un accompagnement sur un volet d'amélioration de la protection animale, au travers de la

Anne-Caroline BAZEROLLE
Chargée de communication
Pôle performance, communication et formation -
Secrétariat Général
DRAAF Bourgogne-Franche-Comté -
Tél : 03.80.39.30.38

[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)



@Prefet21_BFC



@Prefet21.BFC

formation du personnel, de la mise en place de matériel de vidéo-surveillance, de box pour les animaux, de brumisateurs dans les aires d'attente, etc. Ces crédits doivent permettre ainsi de conforter l'emploi de près 400 salariés et de préserver un maillage territorial, important pour limiter les transports d'animaux.

D'autres structures d'abattage se sont manifestées depuis mi-février pour bénéficier également d'un accompagnement financier. Aussi, une deuxième vague de sélection est prévue d'ici l'été 2021.

La liste des projets de modernisation d'abattoirs retenus :

Le Bœuf Ethique (21)
Sté Abattage Chatillonnais (Chatillon/Seine 21)
Sté Bisontine d'Abattage (Besançon 25)
Coop d'abattage du Haut Doubs (Pontarlier 25)
Sté Abattage des Vosges (Luxueil 70)
Abattoir de la Motte (Pusey 70)
Charollais Viandes (Paray le Monial 71)
SICAREV (Migennes 89)

Pour plus d'informations :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Le-plan-de-modernisation-des-abattoirs>